

Et pour mieux justifier la campagne qu'il devient nécessaire de faire contre l'écriture penchée, je vais vous citer quelques opinions :

La revue pédagogique de Bruxelles, *La Gymnastique Scolaire* traitant ce sujet dit :

Il y a une autre question importante qui mérite de nous préoccuper dans l'enseignement de l'écriture, c'est celle de l'hygiène.

*En fournissant aux élèves une écriture bien claire, bien lisible, n'altérant pas la vue et leur permettant de garder un maintien correct, on fait de bonne et utile besogne.*

M. A. Proust, membre de l'Institut, auteur d'un *Traité d'Hygiène*, inspecteur des services d'hygiène de France, repousse la pente comme antihygiénique et dans son *Traité d'Hygiène* il dit : Il sera avantageux d'habituer les enfants à placer perpendiculairement au bord de la table le papier sur lequel ils écrivent. La position du corps sera meilleure et l'on aura ces lettres droites, vigoureuses et facilement lisibles.

M. le Dr. Leplat, l'éminent ophtalmologiste de l'Université de Liège, abonde dans le même sens.

Pour qu'une écriture soit bien lisible, il faut qu'elle soit nette, vigoureuse, débarrassée de tous les traits superflus qui troublent la vue et que par son inclinaison elle n'exige pas de l'œil un véritable travail de redressement, ce travail, très compliqué, est nuisible à la vue. Quantité de médecins ont établi qu'il est la cause principale de la myopie et du strabisme dont on a constaté tant de cas dans les écoles.

X. Sluys, s'exprimant au sujet de la pente, la traite de " fantaisie de calligraphe."

*La Gymnastique Scolaire* termine cet article remarquable comme suit.

*L'Instruction Primaire*, de Paris, année 1995, No. 14, sous le titre : La question de l'écriture, dit :

Le docteur Javal, bien connu pour ses travaux scolaires, vient de déposer à l'Académie de Médecine un intéressant rapport sur le meilleur remède à opposer à la myopie. dont les progrès, parmi les écoliers, ont déjà donné lieu à des enquêtes officielles. Une commission à cet effet conclut, il y a quelque dix ans, à l'adoption de l'écriture droite pour les jeunes élèves. Elle adoptait la formule : *écriture droite sur papier droit, corps droit.*

On évitera ainsi, dit-on, dans le rapport publié à cette époque, du même coupe la scoliose, ou déviation de la colonne vertébrale et la myopie. Les enfants ont une tendance naturelle à écrire droit ; pour s'en convaincre il suffit de donner à copier à de très jeunes élèves des modèles d'écriture. Si on les laisse faire, la plupart d'entre eux n'imiteront pas la pente du modèle ; ils adopteront l'écriture droite.

... Enfin l'écolier copiera toujours plus facilement des modèles d'écriture droite, et, en écrivant droit, il se tiendra plus volontiers droit, ce qui est le but qu'on se propose d'atteindre pour combattre la scoliose et la myopie.

Si, méprisant la tendance instinctive de l'enfant, qui est bonne en cette matière, on veut lui enseigner l'écriture penchée, on est en présence de deux solutions : cahier incliné à gauche, ou cahier droit. Quand on prescrit la position inclinée du cahier, la position oblique des lignes entraîne la position inclinée de la tête, laquelle réagit de proche en proche sur la position de tout le corps. " Le cahier tenu obliquement vers la gauche a pour effet de faire pencher la tête à gauche, et le reste du corps suit le mouvement pour éviter une flexion trop considérable du cou et pour ramener à droite le centre de gravité ; si bien que le cahier tenu obliquement produit la scoliose ou déviation de l'épine dorsale à concavité à gauche. Quand au contraire, on exige une écriture penchée, tracée sur un cahier tenu droit, on demande un chose contre nature."

Au dernier congrès d'hygiène qui a eu lieu à Londres, il a été résolu de recommander l'enseignement de l'écriture droite dans toutes les écoles élémentaires.

En Angleterre on exige des candidats qui se présentent aux examens du service civil l'emploi de l'écriture droite.

On l'emploie dans un grand nombre d'écoles d'Ontario, du Nouveau Brunswick, de la Nouvelle Ecosse et l'on s'en sert dans toutes les écoles anglaises de Montréal.

L'expérience a été satisfaisante, et il s'agit maintenant d'entrer dans la période d'action, c'est-à-dire qu'il faut rendre obligatoire l'enseignement de l'écriture droite.

C'est au nom du bon sens et de l'hygiène qu'il faut faire cette demande.

Obliger les élèves à écrire droit est tout aussi rationnel et nécessaire que de les forcer à se laver et à se tenir proprement.

LÉON LEDIEU.